

# **Procès-verbal des délibérations du conseil municipal lundi 03 Mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 03 mars à 20 h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique par convocation du maire Monsieur Thomas BARDY ;

**Etaient présents** : Thomas Bardy, Maire, Gisèle Froc, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Nicolas Hardel, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Vincent Bertin, Aline Beusquart, Jérémy Ginguéné, Jérôme Lemarié, Alicia Plouhinec, Olivier Simon formant la majorité des membres en exercice,

**Etait excusé** : Pascal Peurois

**Secrétaire** : Nicolas HARDEL

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la réunion du lundi 16 janvier 2023, il est adopté à l'unanimité.

## **Affaires inscrites à l'ordre du jour:**

1° **Budget commune** : vote du compte de gestion- exercice 2022

2° **Budget commune** : vote du compte administratif exercice 2022

3° **Budget assainissement** : vote du compte de gestion- exercice 2022

4° **Budget assainissement** : vote du compte administratif - exercice 2022

5° **Budget lotissement «Le Hameau de la Noë»** : vote du compte de gestion exercice 2022

6° **Budget lotissement «Le Hameau de la Noë»** : vote du compte administratif 2022

7° **Réfection Route de Garmont**

8° **Convention d'occupation** de l'atelier par les associations

9° **Questions diverses**

➤ Chemins communaux / désertes agricoles, un groupe d'élus va effectuer un repérage des chemins dimanche 19 mars 2023

➤ Achat de matériel à prévoir pour les agents communaux

➤ Prochain Conseil municipal le 03 avril à 20h00



## Objet n°2023\_03\_01 Budget commune : vote du compte de gestion- exercice 2022

Monsieur BARDY, le Maire, présente les comptes de gestion

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035039

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC VITRE

ETABLISSEMENT : ARBRISSEL

### Résultats budgétaires de l'exercice

81099 - ARBRISSEL

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	112 124,14	269 257,83	381 381,97
Titres de recette émis (b)	50 352,00	184 597,62	234 949,62
Réductions de titres (c)		0,39	0,39
Recettes nettes (d = b - c)	50 352,00	184 597,23	234 949,23
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	112 124,14	269 257,83	381 381,97
Mandats émis (f)	76 867,53	149 078,98	225 946,51
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	76 867,53	149 078,98	225 946,51
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		35 518,25	9 002,72
(h - d) Déficit	26 515,53		

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ adopte le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2022
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder à toute les démarches y afférentes.



## Objet n°2023\_03\_02 Budget commune : vote du compte administratif exercice 2022

Monsieur BARDY, le Maire, présente les comptes administratifs puis sort de la salle.

Mme. Gisèle FROC, 1<sup>ère</sup> adjointe expose le résumé :

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
<b>résultats 2021 reportés</b>		54 431,79 €	61 505,14 €	
<b>opérations exercice</b>	149 078,98 €	184 597,23 €	76 867,53 €	50 352,00 €
<b>résultats exercice</b>		35 518,25 €	-26 515,53 €	
<b>résultats clôtures</b>		89 950,04 €	34 989,61 €	

Mme. FROC propose d'affecter le résultat du fonctionnement 2023, soit 89 950.04 € comme suit :

- 89 950.04 € à la section fonctionnement au compte 002.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ adopte le compte administratif pour l'exercice 2022
- ☞ accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 comme suit :
  - 89 950.04€ à la section fonctionnement au compte 002.



## Objet n° 2023\_03\_03 Budget assainissement : vote du compte de gestion- exercice 2022

Monsieur BARDY, le Maire, présente les comptes de gestion.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035039

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC VITRE

ETABLISSEMENT : ARBRISSEL ASSAINISSEMENT

### Résultats budgétaires de l'exercice

81003 - ARBRISSEL ASSAINISSEMENT

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	28 327,52	38 575,13	66 902,65
Titres de recette émis (b)	24 298,69	33 741,11	58 039,80
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	24 298,69	33 741,11	58 039,80
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	28 327,52	38 575,13	66 902,65
Mandats émis (f)	24 708,11	28 241,78	52 949,89
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	24 708,11	28 241,78	52 949,89
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		5 499,33	5 089,91
(h - d) Déficit	409,42		

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ adopte le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2022
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder à toute les démarches y afférentes.



## Objet n° 2023\_03\_04 Budget assainissement : vote du compte administratif - exercice 2022

Monsieur BARDY, le Maire, présente les comptes administratifs puis sort de la salle.

Mme. Gisèle FROC, 1<sup>ère</sup> adjointe expose le résumé :

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
<b>résultats 2020 reportés</b>		8 454,13 €	-3 619,41 €	
<b>opérations exercice</b>	28 241,78 €	33 741,11 €	24 708,11 €	24 298,69 €
<b>résultats exercice</b>		5 499,33 €	-409,42 €	
<b>résultats clôtures</b>		13 953,46 €	-4 028,83 €	

Mme FROC propose d'affecter le résultat du fonctionnement 2022, soit 13 953.46€ comme suit :

- 4 028.83€ à la section investissement au compte 1068
- 9 924.63€ à la section fonctionnement au 002.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2022, soit 13 953.46 € comme suit :
  - 4 028.83€ à la section investissement au compte 1068
  - 9 924.63€ à la section fonctionnement au 002.



**Objet n° 2023\_03\_05 Budget lotissement «Le Hameau de la Noë» : vote du compte de gestion exercice 2022**

Monsieur BARDY, le Maire, présente les comptes de gestion.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035039

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC VITRE

ETABLISSEMENT : ARBRISSEL LOT HAMEAU DE LA NOE

**Résultats budgétaires de l'exercice**

81010 - ARBRISSEL LOT HAMEAU DE LA NOE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	60 051,15	64 692,64	124 743,79
Titres de recette émis (b)	27 704,83	22 784,00	50 488,83
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	27 704,83	22 784,00	50 488,83
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	60 051,15	64 692,64	124 743,79
Mandats émis (f)		31 871,50	31 871,50
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		31 871,50	31 871,50
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	27 704,83		18 617,33
(h - d) Déficit		9 087,50	

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte :

- ☞ le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2022.
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder à toute les démarches y afférentes.



**Objet n° 2023\_03\_06 Budget lotissement «Le Hameau de la Noë» : vote du compte administratif 2022**

Monsieur BARDY, le Maire, présente les comptes administratifs puis sort de la salle.

Mme. Gisèle FROC, 1<sup>ère</sup> adjointe expose le résumé :

Libellé	dépenses	recettes	dépenses	recettes
<b>résultats reportés</b>		32 346,32 €	-27 704,83 €	
<b>opérations exercice</b>	31 871,50 €	22 784,00 €	- €	27 704,83 €
<b>résultats exercice</b>		- 9 087,50 €	27 704,83 €	
<b>résultats clôtures</b>		23 258,82 €	0,00 €	

Mme FROC, demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'adoption de ce compte administratif et de gestion.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte :

- ☞ le compte administratif 2022 et accepte à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat de fonctionnement au 002.



**Objet n°2023 03 07 : Réfection Route de Garmont**

Monsieur le Maire présente les devis pour la réfection de la route de Garmont :

Un devis en tri-couche pour 11 631.37€ TTC avec l'entreprise PIGEON

Un devis en enrobé pour 21 973.21€ TTC avec l'entreprise PIGEON

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ décide de demander des devis avec d'autres entreprises.
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches y afférentes.



**Objet n°2023 03 08 : Convention d'occupation de l'atelier par les associations**

Monsieur le Maire expose :

L'atelier vient d'être nettoyé avec la venue d'une benne. Il est proposé de laisser les associations de la commune en profiter, pour une partie de stockage et pour une partie réunion notamment.

Il faut prévoir la mise en place une convention d'occupation.

Un modèle est proposé.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ décide à l'unanimité de mettre en place un convention d'occupation de l'atelier par les associations,
- ☞ autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches y afférentes.



**Objet n°2023\_03\_09 Questions diverses**

➤ Chemins communaux / désertes agricoles, un groupe d'élus va effectuer un repérage des chemins dimanche 19 mars 2023

➤ achat de matériel à prévoir pour les agents communaux

➤ Prochain Conseil municipal le 03 avril à 20h00

➤ Fin du Conseil à 22h07

Le secrétaire,

Nicolas HARDEL

Le Président,

Thomas BARDY